

**- Marché NOCTURNE de LA FLOTTE -
Demande d'abonnement 2025**

Nom - Prénom :

Nom Société :Code SIRET/SIREN (obligatoire) :

Adresse :

Téléphone :Adresse mail :

Produit(s) vendu(s) :

Matériel utilisé pour le déballage :

Nom - Prénom du/des salarié(e)(s) :

Nbre de Mètre(s) : **Electricité** : Monophasé Triphasé Pas d'électricité

| Commerçants en abonnement | Commerçants volants | Forfait électricité / jour | |
|-----------------------------------|---------------------|----------------------------|----------|
| | | Monophasé | Triphasé |
| Tarif au mètre linéaire/quinzaine | Tarif / ml | | |
| 26,90 € | 4.40 € | 2,50 € | 5,00 € |

- 1^{ère} période du mardi 1er juillet au mardi 15 juillet 2025
- 2^{ème} période du mercredi 16 juillet au jeudi 31 juillet 2025 (sauf braderie du 24 juillet 2025)
- 3^{ème} période du vendredi 01 Août au vendredi 15 Août 2025
- 4^{ème} période du samedi 16 août au dimanche 31 août 2025 (sauf braderie du 21 août 2025)
- 5^{ème} période du lundi 1^{er} septembre au lundi 15 septembre 2025 (Forfait du 1^{er} au 15 septembre : 15,70 € le ml/quinzaine)

Demande à adresser en Mairie 25 Cours Félix Faure 17630 LA FLOTTE

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte : Formulaire de demande d'abonnement 2025/documents à joindre/photos des produits vendus/règlement de toutes les périodes demandées d'abonnement par chèque à l'ordre du Trésor Public (La somme à régler s'entend : abonnement + forfait électricité).

Dépôt au plus tard le 9 mars 2025, Réponse à partir du 2 avril 2025

Date et signature (précédée de la mention lu et approuvée) :

Documents à joindre à toute demande :

Cas général :

- La carte de commerçant ambulant ou un certificat provisoire (valable 1 mois non renouvelable délivré par la CCI ou la CMA)
- Une assurance responsabilité civile
- Extrait Kbis datant de moins de 3 mois
- Licence (si l'activité l'exige)
- Agrément sanitaire délivré par la DDPP (transformation sur place, si l'activité l'exige)

Autres cas :

Les commerçants étrangers :

- Carte de commerçant ambulant
- Carte de résident temporaire
- Titre de séjour
- Pièce d'identité

Les associations :

- Inscription au Registre National des Associations (N° commençant par W + 9 chiffres)
- Carte de commerçant ambulant si activité commerciale délivrée au nom du président

Le conjoint collaborateur (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur
- Pièce d'identité

Le conjoint collaborateur (avec la présence du chef d'entreprise)

- Pièce d'identité
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur

Le salarié (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité

Le salarié (avec la présence du chef d'entreprise)

- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité